



FOX-TERRIERS CLUB DE FRANCE

Compte rendu de la réunion de

COMITE DU 10 FEVRIER 2008

Le Comité convoqué verbalement par son président suite à la tenue de l'Assemblée Générale constitutive, s'est réuni à 17h30 au Château de Courquetaine.

Ordre du jour :

- Formalités administratives
- Communication

Sont présents :

M. Coispel, Mme De Groote, Mme De Possesse, Mme Gautier, M. Monta, M. Vasseur.

Absents excusés : Mme Thieurmél, M. Ruano.

- Le Comité décide de procéder à la déclaration de l'association en préfecture et à la publication au JO conformément à la loi. M. Monta s'en chargera le siège de l'association étant à son domicile.
- Le Comité décide de demander son affiliation à la Société Centrale Canine dès que possible.
- Le Comité décide d'ouvrir un compte bancaire dès que possible. Mme Gautier s'en chargera.
- Le comité décide de la création d'un site web. Un projet est présenté par Mme Gautier. Le financement par la marque Purina est assuré.
- La question de l'assurance de l'association est évoquée. Mme Gautier est chargée de demander des devis.
- Afin de faire connaître l'association, un fichier de contacts sera créé, alimenté par les coordonnées des personnes connues par les membres pour s'intéresser à la race fox-terrier. Un dossier de presse sera envoyé en temps utile aux principaux médias presse et web du monde canin. Il est convenu que la manière de communiquer sur l'association se fera toujours et exclusivement de façon collective et coordonnée après concertation entre tous les membres du comité.

La séance est levée à 20h.